

21^e
CONGRÈS
DU CLUB DES VILLES ET
TERRITOIRES CYCLABLES



MARSEILLE

CHANOT | PALAIS DES CONGRÈS
ET DES EXPOSITIONS

DANS LE CADRE DES 26^e RENCONTRES NATIONALES DU TRANSPORT PUBLIC

SYSTÈME VÉLO ↔ SOLUTIONS DE MOBILITÉ

www.villes-cyclables.org > Événements > Congrès

10 / 11 / 12
OCTOBRE
2017

21e Congrès du Club des villes et territoires cyclables

11 octobre 2017
Marseille Chanot

Atelier n° X

21^e
CONGRÈS
DU CLUB DES VILLES ET
TERRITOIRES CYCLABLES



MARSEILLE

CHANOT | PALAIS DES CONGRÈS
ET DES EXPOSITIONS

DANS LE CADRE DES 26^e RENCONTRES NATIONALES DU TRANSPORT PUBLIC

SYSTÈME VÉLO ↔ SOLUTIONS DE MOBILITÉ

www.villes-cyclables.org > Événements > Congrès

10 / 11 / 12
OCTOBRE
2017

Les pratiques d'intermodalité vélo-transports en commun



Romain CIPOLLA
Responsable du Pôle mobilité durable du GART





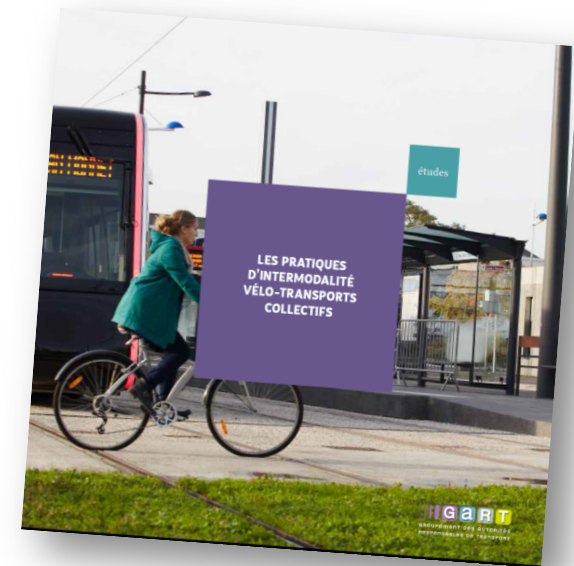
Du transport public... à la mobilité durable

- *Le principe : créer une alternative viable à l'« autosolisme » en développant tous les modes et usages alternatifs et en les interconnectant au mieux.*
- Esprit de la loi MAPTAM de 2014 :
 - transformation des AOTU en AOM
 - élargissement de l'affectation du versement transport
 - institution des Schémas régionaux de l'intermodalité, désormais SRADDET
- Une conviction que vélos et TC doivent être pensés en complémentarité et non en concurrence.
- Un potentiel réel dans la desserte des zones périurbaines et rurales



Une étude sur l'intermodalité vélo-TC : pourquoi ?

- ✓ *Quel apport du vélo dans le développement d'un ensemble de solutions de mobilité interconnectées ?*
- ✓ *Quelles actions entreprises par les collectivités pour encourager ces pratiques intermodales ?*
- ✓ *Quels facteurs permettent de renforcer l'efficacité de ces actions ?*

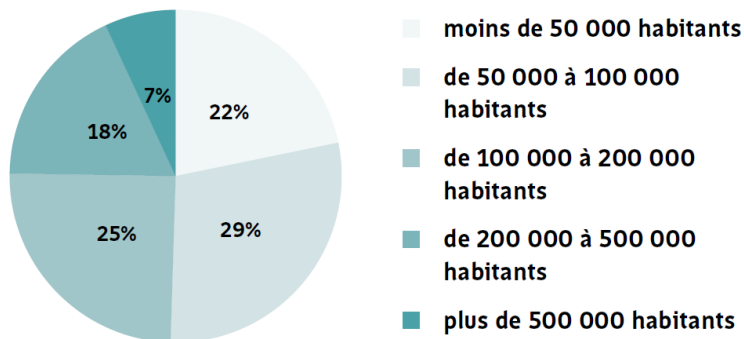




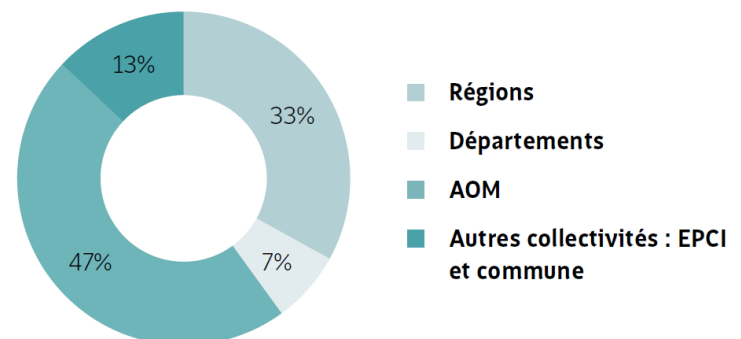
Une étude sur l'intermodalité vélo-TC : comment ?

- Etude menée sur 2014-2015 auprès de régions, AOM, départements et exploitants TC + partenaires (CVTC, FUB, CEREMA)
- Données quantitatives et qualitatives recueillies auprès de collectivités de tous rangs et d'exploitants

Répartition des 97 agglomérations répondantes
par taille de population
(Enquête quantitative)



Types de collectivités auprès desquelles
les entretiens ont été menés
(15 entretiens qualitatifs)





Panorama des actions mises en place (1/5)

→ Les infrastructures permettant l'intermodalité
« physique »

Le rabattement vélo vers le réseau TC

Le stationnement

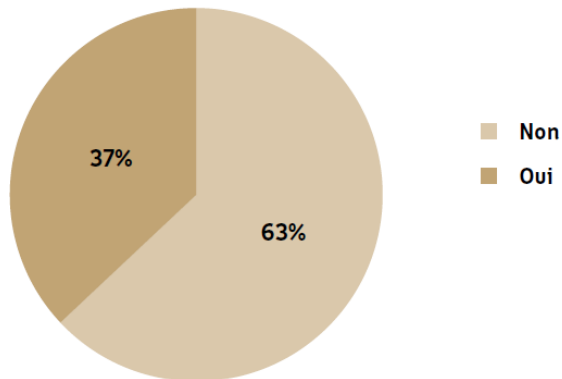




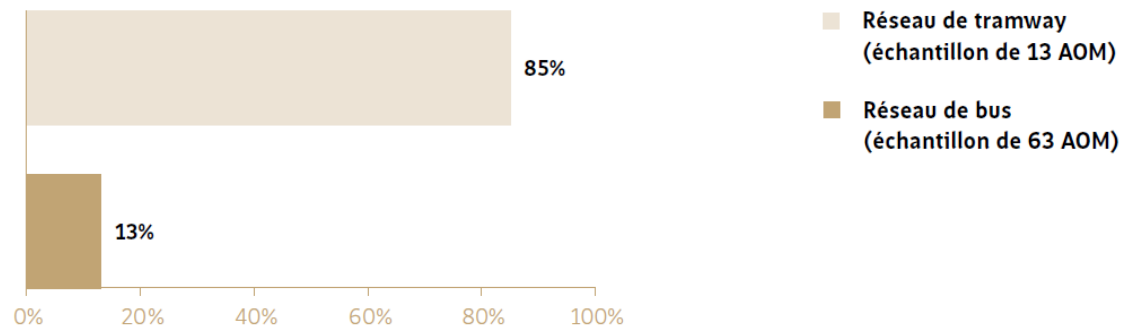
Panorama des actions mises en place (2/5)

→ La délicate question de l'embarquement à bord

Part des AOM autorisant l'embarquement des vélos
à bord des transports collectifs
(63 répondants)



Part des AOM autorisant l'embarquement des vélos à bord du réseau de transports
urbains selon le mode de transport concerné





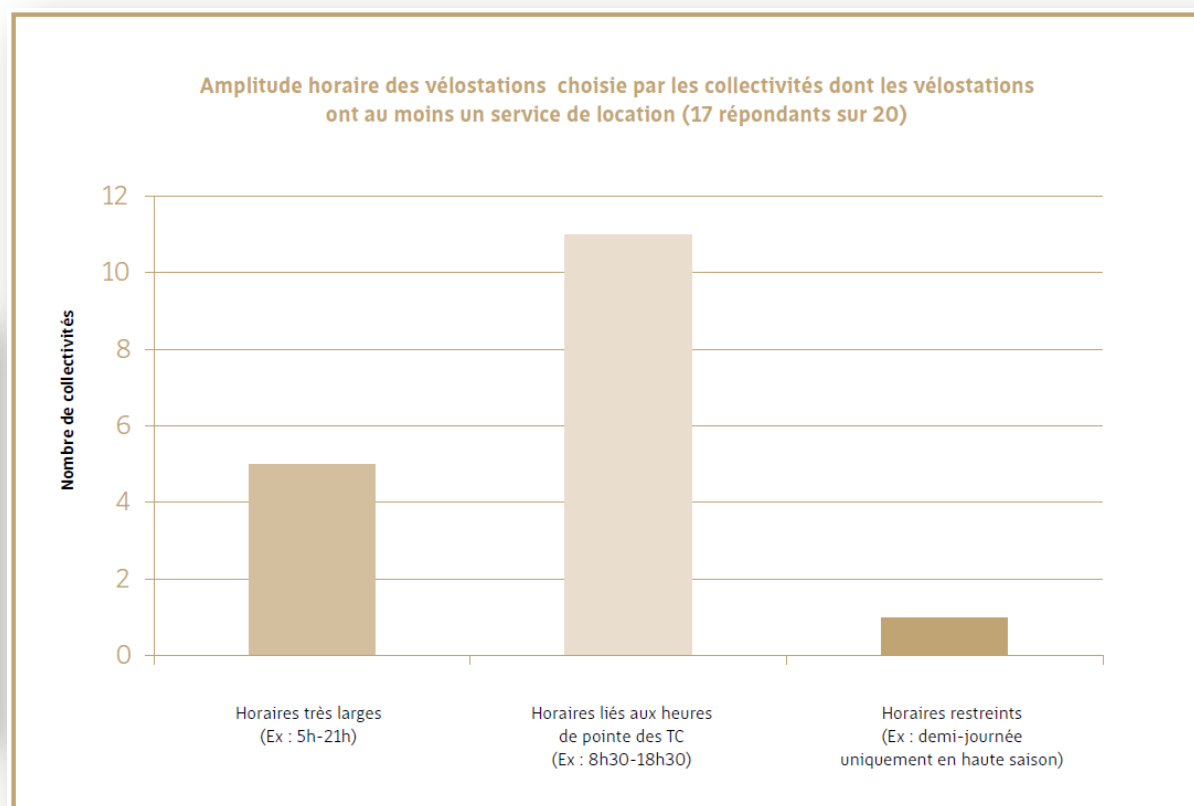
Panorama des actions mises en place (3/5)

→ Les services disposant d'une composante intermodale

La location de vélos



& territoires
cyclables



Panorama des actions mises en place (4/5)

→ Les services disposant d'une
composante intermodale

L'information des usagers



Votre trajet

- Départ :
- Arrivée :
- Date et heure : h
-

☒ Réseau Urbain
 ☒ Réseau Départemental
 ☒ Réseau Régional

☒ Bus
 ☒ Tram
 ☒ Métro
 ☒ Autocar
 ☒ Train

☐ Commencer mon trajet en Vélo Toulouse
 Prendre un Vélo Toulouse à la station
 Laisser un Vélo Toulouse à la station
☐ Commencer mon trajet en Vélo

Qu'est-ce que la CIMM ?





Panorama des actions mises en place (5/5)

→ Les incitations visant à l'utilisation combinée du vélo et des TC

- ✓ Des facilités d'accès aux services vélos pour les usagers TC

- ✓ Des incitations tarifaires

- ✓ Un support billettique commun

Les facteurs déterminant l'efficacité de ces actions (1/5)

→ Une gouvernance adaptée

- ✓ Les relations entre acteurs institutionnels :
 - Emiettement des compétences entre communes et EPCI (et/ou SM)
 - Coordination des initiatives des AOM, départements et régions
 - Relations AOT – gestionnaires de voirie
 - Relations entre toutes les AOM du bassin de vie

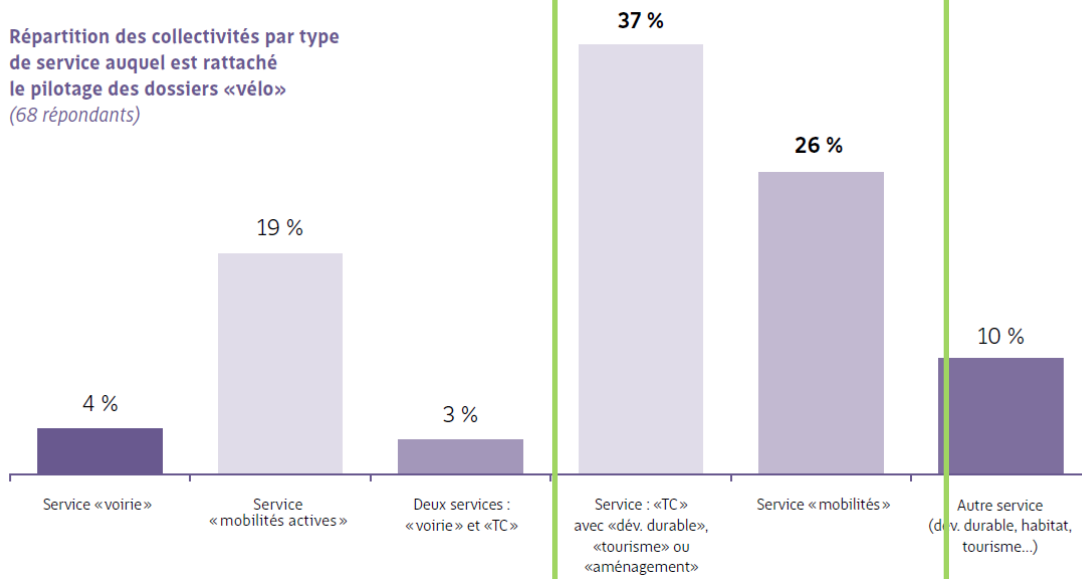


Les facteurs déterminant l'efficacité de ces actions (2/5)

→ Une gouvernance adaptée

- ✓ La qualité du portage technique et politique de l'intermodalité

Répartition des collectivités par type de service auquel est rattaché le pilotage des dossiers «vélo»
(68 répondants)

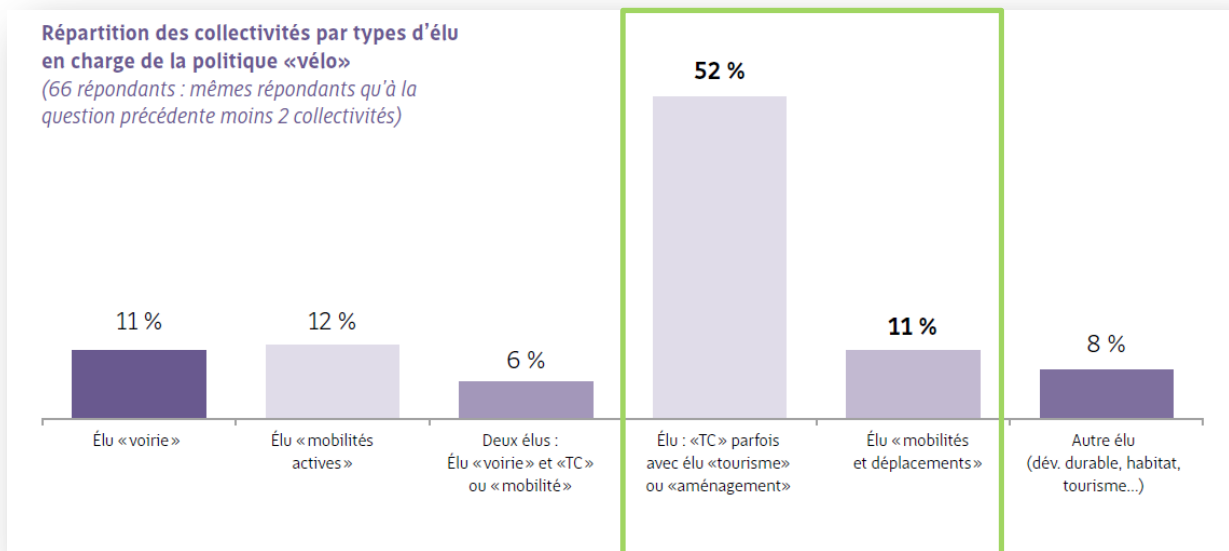




Les facteurs déterminant l'efficacité de ces actions (3/5)

→ Une gouvernance adaptée

- ✓ La qualité du portage technique et politique de l'intermodalité



Les facteurs déterminant l'efficacité de ces actions (4/5)

→ Le levier du financement

- ✓ Faire appel aux fonds nationaux et européens
- ✓ Importance des co-financements : la diversité des acteurs peut être une opportunité
- ✓ Des subventions à « l'usage du vélo » (VAE, vélos pliants,..)

→ Les relations avec les exploitants TC

VELOCITI
DÉPLACEZ-VOUS EN VÉLO DANS L'AGGLO
LE VÉLO VOUS APPARTIENT
PENDANT TOUTE LA DURÉE DE LOCATION
5€ PAR MOIS
3€ pour les abonnés Fil Bleu!

Les facteurs déterminant l'efficacité de ces actions (5/5)

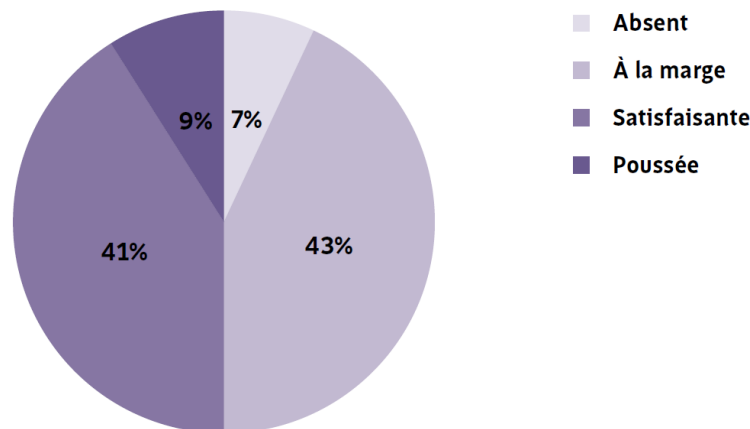
→ Etager la mise en place des actions dans le temps

- ✓ Expérimenter et comparer des services
- ✓ Préfigurer sur certains lieux avant d'élargir à tout le territoire

→ Le rôle des documents de planification

Niveau de prise en compte
de l'intermodalité TC
dans la version actuelle
des documents de planification
des AOM

(44 répondants sur les 45 décl-
rant disposer d'un tel document)



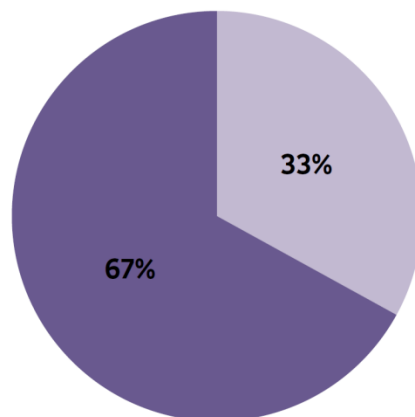
Les facteurs déterminant l'efficacité de ces actions (5/5)

→ Etagier la mise en place des actions dans le temps

- ✓ Expérimenter et comparer des services
- ✓ Préfigurer sur certains lieux avant d'élargir à tout le territoire

→ Le rôle des documents de planification

Progression de la prise en compte de l'intermodalité vélo-TC dans les versions successives des documents, lorsqu'une version précédente existe
(21 répondants)



- Part des AOM pointant un même niveau de prise en compte
- Part des AOM distinguant une amélioration de la prise en compte

Les agglomérations de taille moyenne

→ Plusieurs recommandations liées au vélo

- ✓ **Développer l'usage du vélo avec des aménagements dédiés**
 - Stationnements sécurisés (centres villes , PEM, P+R)
 - Aménagements et infrastructures pour favoriser les déplacements dom-travail en vélo + jalonnement
 - Promouvoir des services de location, via la mise en place de vélostations
- ✓ **Penser l'intermodalité**
 - Penser le rabattement vélo vers les TC, avec mise en place de services connexes tels que les abris vélos sécurisés en gares/stations
- ✓ **Développer la communication et la pédagogie**
 - Faire œuvre de pédagogie auprès des commerçants sur les effets positifs des modes alternatifs à la voiture individuelle





En guise de conclusion ...

- ✓ Les actions en faveur de l'intermodalité vélo-TC évoluent et se diversifient ;
- ✓ Il n'y a pas de liste préétablie d'actions garantissant à 100 % l'essor des pratiques intermodales, mais une stratégie d'ensemble est nécessaire ;
- ✓ Le succès de l'intermodalité vélo-TC dépend de multiples facteurs, dont la capacité d'une AOT à mener des projets partenariaux avec d'autres collectivités et d'autres acteurs ;
- ✓ Le vélo doit faire partie intégrante de la stratégie de développement de l'intermodalité coordonnée par la région et inscrite au SRADDET (avec lesquels les PDU devront être compatibles).

21^e
CONGRÈS
DU CLUB DES VILLES ET
TERRITOIRES CYCLABLES



MARSEILLE

CHANOT | PALAIS DES CONGRÈS
ET DES EXPOSITIONS

DANS LE CADRE DES 26^e RENCONTRES NATIONALES DU TRANSPORT PUBLIC

SYSTÈME VÉLO ↔ SOLUTIONS DE MOBILITÉ

www.villes-cyclables.org > Événements > Congrès

10 / 11 / 12
OCTOBRE
2017

Merci de votre attention !

Contact :

Romain CIPOLLA

Responsable du pôle mobilité durable du GART

Coordonnées : romain.cipolla@gart.org / 01 40 41 18 30

